

60

INDUSTRIES AGROALIMENTAIRES EN RÉGION BRETAGNE

Jusqu'à

1,7 M€

en subvention



BÉNÉFICIAIRES

PME, ETI, Coopérative,
Grande Entreprise



FORME DE L'AIDE

Subvention



INTENSITÉ DE L'AIDE

De 20 à 40% (des dépenses
éligibles)



PÉRIODE

Du 01/04/2021 au 29/04/2022
Dans la limite des fonds
disponibles

QUELS PROJETS ?

L'appel à projets vise à soutenir **les entreprises agroalimentaires bretonnes** qui investissent dans **la transformation et la commercialisation et/ou le développement de nouveaux produits** avec l'un des objectifs suivants :

- ↳ Renforcer la **compétitivité**
- ↳ Améliorer les **conditions de travail** des salariés
- ↳ Renforcer l'**efficacité énergétique**
- ↳ Accroître la préservation de l'**environnement**
- ↳ Renforcer la **qualité** des aliments

Sont ainsi visés **les investissements en matériels et les équipements touchant les process, la logistique, la traçabilité, le stockage et la mise au point de nouveaux produits.**

Les dossiers sont sélectionnés selon une grille d'analyse précise (taille de l'entreprise, impacts du projet sur la compétitivité, l'emploi, la filière, l'efficacité énergétique et l'environnement, la qualité et/ou la sécurité des aliments, politique RSE), et dans la limite des fonds disponibles.

QUELS SOUTIENS ?

Les entreprises retenues pourront prétendre à une aide publique significative :

- ↳ Sous forme de **subvention** allant **de 150k€ à 1,7M€ par projet** (*bonus pour les entreprises s'engageant dans une démarche RSE*)
- ↳ Plafonnée à 5 dossiers par bénéficiaire et **3,9 millions d'€ en subvention** sur la période 2014-2022.
- ↳ Pouvant représenter **de 20% à 40% du montant des dépenses éligibles.**

18ANS

D'expérience

110M€

D'aides publiques
obtenues en 2020

4

Implantations
en France

52

Collaborateurs



**Franck
MAUDOUX**

Directeur développement

06 33 04 37 74

franck.maudoux@abfdecisions.fr

ABF
DÉCISIONS
CONSEIL EN FINANCEMENTS PUBLICS

